

# CMH INPH SNAM-HP CPH

## COMMUNIQUE DU 5 OCTOBRE

Constatant la dégradation de l'état de santé de l'hôpital public qui se manifeste

- par des difficultés croissantes d'accès aux soins,
- une remise en cause de certaines de ses missions dont la permanence des soins,
- la fracture médicale qui marginalise la place le rôle des médecins à l'hôpital provoquant un reflux des recrutements vers l'exercice privé lucratif,

les représentants de la communauté médicale prescrivent à Madame Roselyne Bachelot-Narquin et aux Pouvoirs Publics une ordonnance médicale pour les 18 mois à venir :

- 1) assurer un financement des hôpitaux publics à hauteur de leurs missions et notamment la fin de la baisse régulière et dissimulée des tarifs,
- 2) abroger le décret sur les CME qui renvoie la communauté médicale à un rôle d'effecteur de soins administrés,
- 3) entreprendre immédiatement la promotion et la modernisation des recrutements médicaux à l'hôpital. En particulier le traitement administratif imposé par le décret statutaire du 30 septembre 2010 doit être interrompu immédiatement
- 4) respecter les engagements pris par la signature d'accords nationaux notamment sur l'IRCANTEC, les comptes épargne temps, la mise en place d'une retraite sur la part hospitalière des HU.
- 5) agir dans le cadre d'un dialogue social rénové.

**Afin de mettre en œuvre cette prescription médicale les organisations syndicales représentant la communauté médicale se rendront le 19 octobre au ministère de la santé pour demander à rencontrer la ministre de la santé au décours de la journée d'action et de mobilisation qu'ils organisent ce jour là.**